



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

santé

Question au Gouvernement n° 3579

Texte de la question

VIRUS ZIKA

M. le président. La parole est à M. Serge Letchimy, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Serge Letchimy. Madame la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, de très nombreux pays se trouvent aujourd'hui confrontés à un fléau sanitaire qui prend de l'ampleur : le virus zika, transmis par le moustique *Aedes aegypti*, touche massivement l'Amérique du Sud. Au Brésil, 1,5 million de cas ont déjà été recensés, alors que l'épidémie s'étend également en Guyane et dans les Antilles.

L'Organisation mondiale de la santé – OMS – a récemment reconnu dans l'épidémie une urgence de santé publique de portée mondiale. Au-delà des manifestations de type grippal causées par le virus, la relation de cause à effet entre les femmes enceintes porteuses et l'augmentation des cas de microcéphalie chez les nouveaux-nés est fortement suspectée. Il n'existe à ce jour ni traitement ni vaccin permettant de lutter contre cette épidémie.

Sur la base des avis formulés par le Haut Conseil de la santé publique, les pouvoirs publics ont réagi, par des mesures à la fois d'information et de prévention renforcée, qui doivent être mises en œuvre pour protéger les populations. Mais nos principaux efforts doivent aussi se concentrer sur l'éradication des foyers de moustiques tigre par le biais d'une forte mobilisation locale, afin d'éviter une propagation de type pandémique.

Cette mobilisation impose de renforcer les moyens sur le terrain, et d'en coordonner les acteurs – collectivités locales et pouvoirs sanitaires locaux. Ce travail est engagé, mais il doit être amplifié. Il faut garder à l'esprit qu'au-delà des conséquences sanitaires directes pour la population, des répercussions économiques et sociales sont à attendre et à prévenir.

Aussi, madame la ministre, quels sont les moyens et les mesures de renforcement de l'action locale que le Gouvernement compte mettre en œuvre pour lutter contre cette nouvelle épidémie ? Pouvez-vous nous préciser où en sont aujourd'hui les recherches d'un vaccin, afin de traiter l'épidémie de manière pérenne ?
(Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.

Mme Marisol Touraine, ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes. Monsieur le député, comme vous l'avez indiqué, l'Organisation mondiale de la santé a annoncé hier que l'épidémie du virus zika constituait une urgence de santé publique de portée internationale. Cela permettra concrètement d'accélérer la recherche pour trouver un vaccin.

En effet, comme vous l'avez mentionné, face à zika, nous n'avons aujourd'hui ni vaccin ni traitement. La France s'est mobilisée dès le mois de décembre dernier puisque des territoires français ont été touchés, alors que l'épidémie frappait déjà massivement l'Amérique latine. Si cette épidémie concerne désormais la Guyane et la Martinique, d'autres cas ont été recensés en Guadeloupe et à Saint-Martin.

Nous avons donc engagé des actions fortes et précises. Tout d'abord, nous voulons mieux informer et protéger les personnes, notamment les femmes, qui habitent dans les territoires français touchés par l'épidémie. C'est la première exigence. Nous avons donc mis en place un suivi et une prise en charge spécifique pour les femmes enceintes, en lien avec les professionnels de santé.

Par ailleurs, j'ai lancé une mission de l'Établissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires – l'EPRUS – pour identifier les besoins complémentaires des hôpitaux et des médecins sur place.

Comme vous l'avez indiqué, monsieur le député, nous renforçons, avec les collectivités locales, la lutte antivectorielle, pour éradiquer les foyers de moustiques porteurs de la maladie.

Enfin, je recevrai demain en mon ministère des élus – dont vous-même, monsieur le député – afin d'évoquer ces enjeux.

Nous recommandons aux femmes enceintes de ne pas se rendre dans les territoires, français ou étrangers, touchés par l'épidémie. Cette recommandation est également faite par de très nombreux pays du monde. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

Mme Catherine Coutelle. Très bien !

Données clés

Auteur : [M. Serge Letchimy](#)

Circonscription : Martinique (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3579

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 février 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 février 2016](#)